Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Qualité Rivière, l’application pour tout savoir sur les cours d’eau près de chez soi



L’application ‘Qualité Rivière’, qui recueille toutes les analyses relatives au cours d’eau français réalisées par les différentes agences de l’eau, permet de savoir l’état écologique des rivières, d’identifier les espèces de poissons présentes et de suivre la qualité de l’eau des sites de baignade.

Si les températures vont baisser après ce long épisode caniculaire, la poursuite de l’été sera tout de même propice à des activités telles que la baignade ou encore la pêche. Pour connaître l’état de santé des cours d’eau, proches de chez soi ou sur l’ensemble du territoire régional, il existe l’application ‘Qualité Rivière’ dont la nouvelle version est sortie cet été.

Cette outil se dévoile sous la forme d’une carte interactive. Il suffit d’activer la géolocalisation ou de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

chercher la commune que l'on souhaite pour trouver les différents cours d'eau et leurs spécificités. L'application recense l'état écologique, la présence d'invertébrés benthiques, de poissons, de diatomées et de macrophytes, la température, les nutriments, l'acidification, l'hydro-morphologie, les polluants spécifiques, ainsi que le bilan de l'oxygène.

Une application de sensibilisation

En plus d'être informative, 'Qualité Rivière' se veut une application pédagogique destiné à sensibiliser aux enjeux liés à l'eau et aux milieux aquatiques. Elle relaye aussi des actualités des différents cours d'eau et des informations plus générales sur les rivières. Il y a aussi un quiz ludique pour tester ses connaissances et découvrir les bons comportements à adopter afin de préserver les rivières.

12 000 stations en France, dont 400 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, permettent la centralisation de toutes ces données. Ce sont 6,5 millions de données qui sont recueillies chaque année sur l'état des milieux aquatiques sur les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse.

L'application est disponible sur Android et IOS.

(Carte interactive) Où se baigner au mois d'août en Vaucluse ?

Exposition : une plongée au cœur des fleuves, rivières et cours d'eau du Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



L'exposition 'Le Vaucluse, une terre d'eau' est installée à la Maison du Parc à Apt. Elle sera en place jusqu'au mercredi 3 septembre.

Le Parc naturel régional du Luberon et le Département de Vaucluse s'allient pour mettre les rivières, fleurs et cours d'au du territoire en lumière dans une exposition intitulée « Le Vaucluse, une terre d'eau. »

Réalisée par le Département, cette exposition regroupe les photographies de David Tatin et Yannick Gouguenheim, valorisant les milieux naturels, les spécificités des cours d'eau, l'histoire des paysages, la faune et la flore et la fragilité des écosystèmes.

En plus de découvrir les œuvres, les enfants disposeront d'un quizz et d'un carnet pédagogique pour mieux connaître les cours d'eau du département.

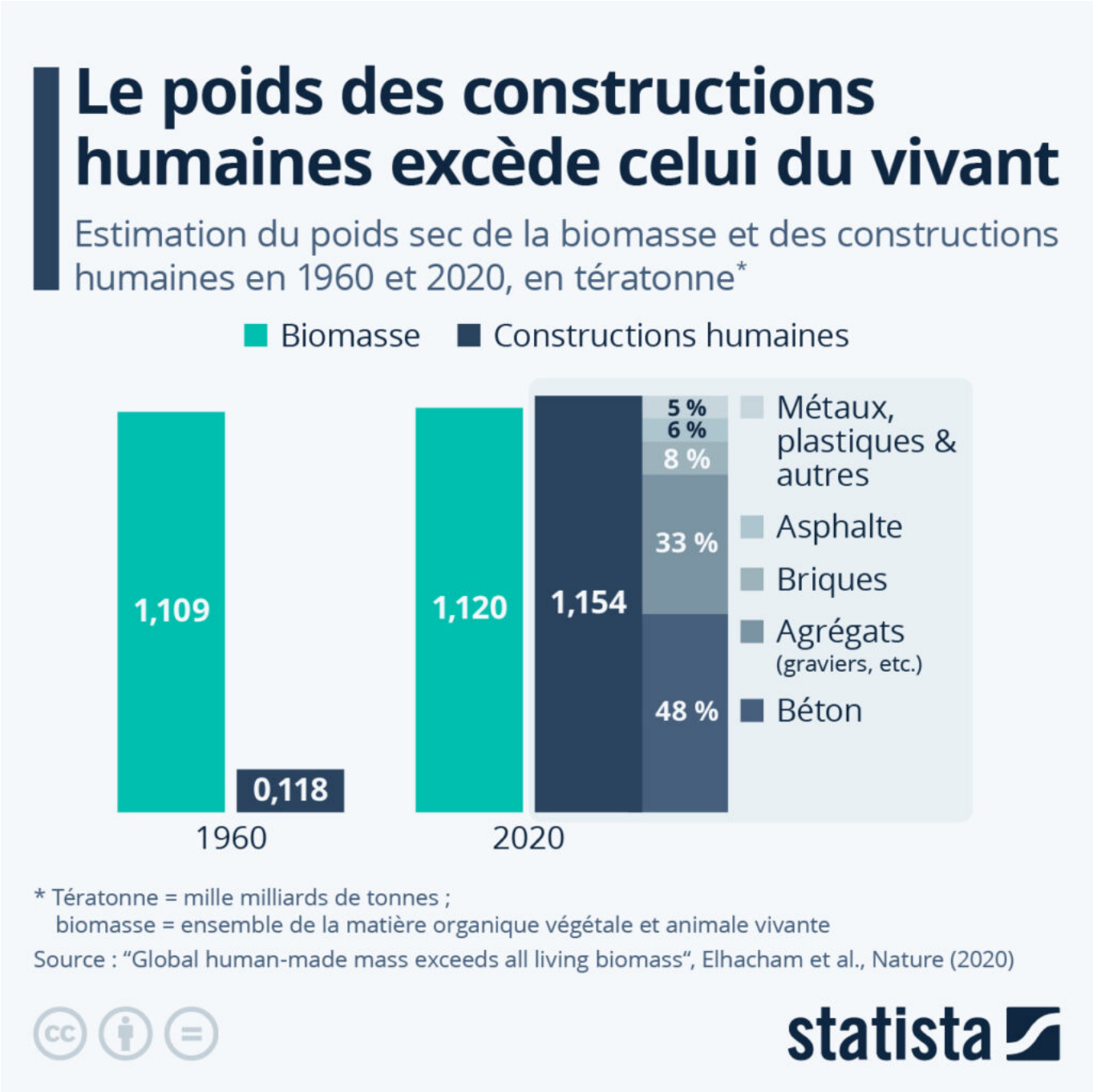
Jusqu'au 3 septembre. Entrée gratuite. Maison du Parc. 60 place Jean Jaurès. Apt.

Le poids des constructions humaines excède

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

celui du monde vivant



L'empreinte écologique, qui mesure la pression exercée par les activités humaines sur les écosystèmes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

(ressources consommées, déchets produits) a augmenté de manière considérable depuis le milieu du XXe siècle. De nos jours, de nombreux scientifiques estiment que les activités humaines mondiales consomment les ressources plus rapidement que la nature ne peut les régénérer, entraînant un déficit écologique. Cette situation est illustrée par le concept du « jour du dépassement de la Terre », une date calculée par le Global Footprint Network, un institut de recherche international basé en Californie, qui compare l'empreinte écologique de l'humanité (ce que nous consommons) à la biocapacité de la Terre (ce qu'elle peut produire et absorber). Selon ces calculs, en 2025, la date à laquelle toutes les ressources que la Terre peut régénérer ont été consommées tombe le 24 juillet, soit environ un mois plus tôt qu'il y a vingt ans (25 août en 2005)

Une autre étude, publiée il y a quelques années dans la revue scientifique Nature, met en exergue de façon frappante l'explosion de l'empreinte humaine sur le globe et suggère même qu'un point de bascule a récemment été franchi. En recoupant des dizaines d'estimations, les chercheurs sont en effet arrivés à la conclusion que le poids des constructions humaines sur Terre a dépassé celui du monde vivant en 2020 (poids sec, hors eau). Ils ont calculé que la masse de l'ensemble des matériaux produits par l'humanité – bâtiments, infrastructures de transports et autres biens manufacturés – s'est accru de manière exponentielle depuis le milieu du XXe siècle, doublant tous les vingt ans environ, pour atteindre 1,15 teratonne, soit 1 150 milliards de tonnes en 2020. En parallèle, le poids total des formes de vie sur Terre (matière organique végétale et animale vivante) n'a guère évolué au cours des dernières décennies et restait, selon les estimations, proche de 1,1 teratonne en 2020.

Les auteurs de l'étude soutiennent notamment la proposition de nommer l'époque actuelle « anthropocène », désignant une nouvelle ère géologique où l'influence humaine sur la Terre est devenue une force géologique majeure, au point de rivaliser avec les forces naturelles qui ont façonné la planète pendant des millénaires.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Le jour du dépassement de la Terre tombe de plus en plus tôt

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Chaque année, l'ONG américaine Global Footprint Network calcule la date à partir de laquelle l'humanité est supposée avoir consommé l'ensemble des ressources que la Terre est en capacité de régénérer en un an. Cette année, la date fatidique tombe le 24 juillet, soit un jour plus tôt qu'en 2024, et environ un mois plus tôt qu'en 2005. Pour obtenir ce résultat, l'ONG a comparé l'empreinte écologique de chaque pays avec la biocapacité de la planète, c'est-à-dire la surface disponible pour produire les ressources et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

absorber les déchets. L'humanité utilise aujourd'hui les ressources de la planète 1,8 fois plus vite que les écosystèmes de la Terre ne peuvent se régénérer, ce qui signifie qu'il faudrait actuellement près de 2 planètes pour subvenir durablement à nos besoins.

L'empreinte écologique de l'humanité, qui inclut entre autres les émissions de gaz à effet de serre, connaît une hausse constante ces dernières décennies, tandis que la biocapacité de la Terre suit dans le même temps une trajectoire inverse. Il en résulte un déficit écologique de plus en plus important. Le jour du dépassement a ainsi avancé de cinq mois depuis 1972.

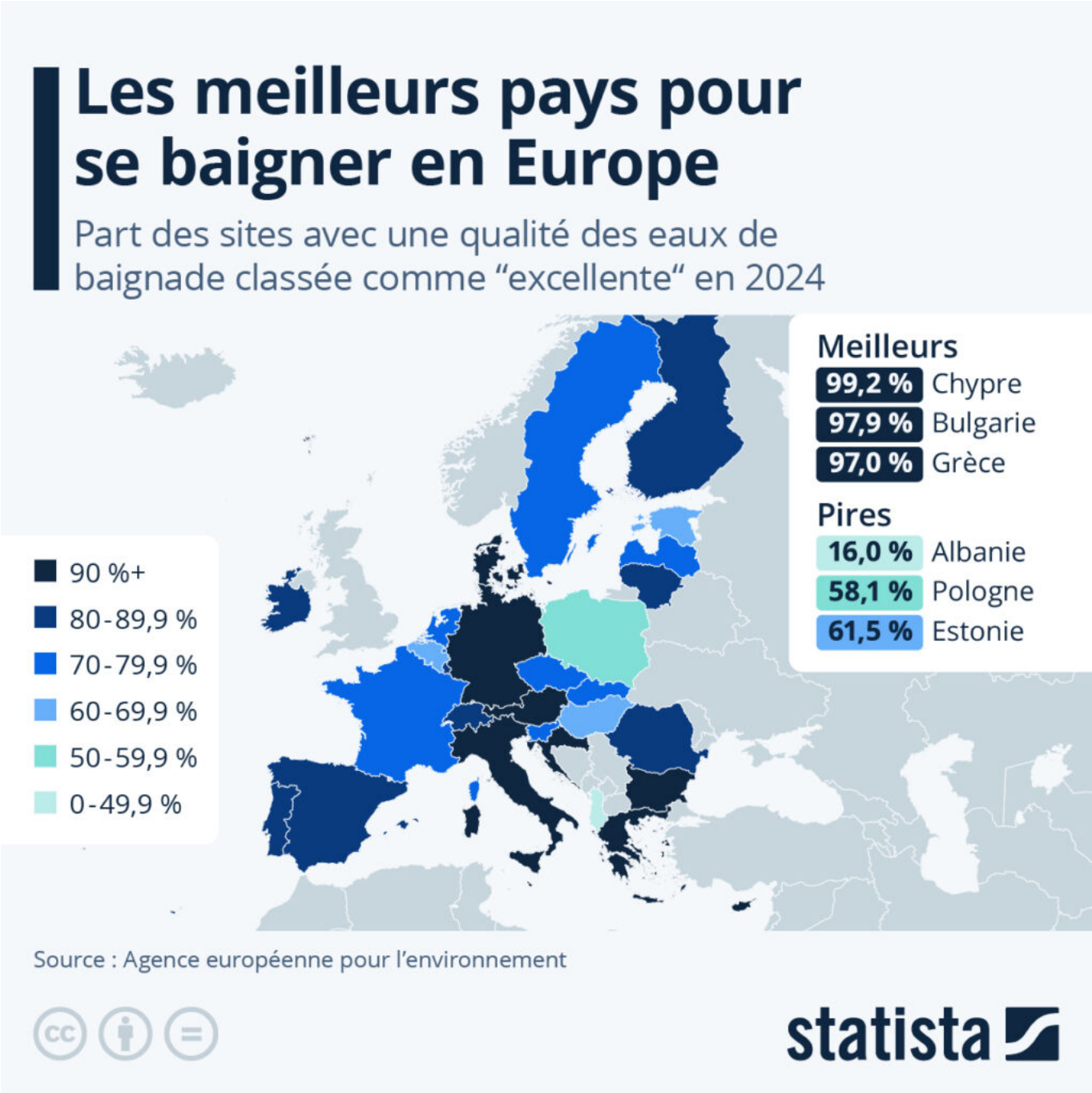
Si l'on se place à l'échelle des pays, celui dont le jour du dépassement est le plus tôt est le Qatar, ayant eu lieu le 6 février, alors que l'Uruguay affiche la date la plus tardive, le 17 décembre. En France, le jour du dépassement a eu lieu le 19 avril cette année, soit plus de deux semaines plus tôt qu'en 2024. Seule une minorité de pays n'ont pas de jour du dépassement, c'est-à-dire que leur empreinte écologique par habitant reste inférieure à la biocapacité mondiale par habitant ; ils sont essentiellement situés en Afrique et en Asie.

De Valentine Fourreau pour Statista

Les meilleurs pays pour se baigner en Europe

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



La baignade et les sports nautiques sont des activités extrêmement populaires durant la période estivale. Chaque année, l’Agence européenne pour l’environnement publie son évaluation de la qualité sanitaire et environnementale des eaux de baignade. Et, comme le montre notre infographie, c’est Chypre, la Bulgarie, la Grèce, l’Autriche et la Croatie qui arrivaient en tête pour la qualité de leurs eaux de baignade en 2024 : plus de 95 % des sites de ces pays avaient une eau jugée de qualité « excellente » l’année

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

dernière.

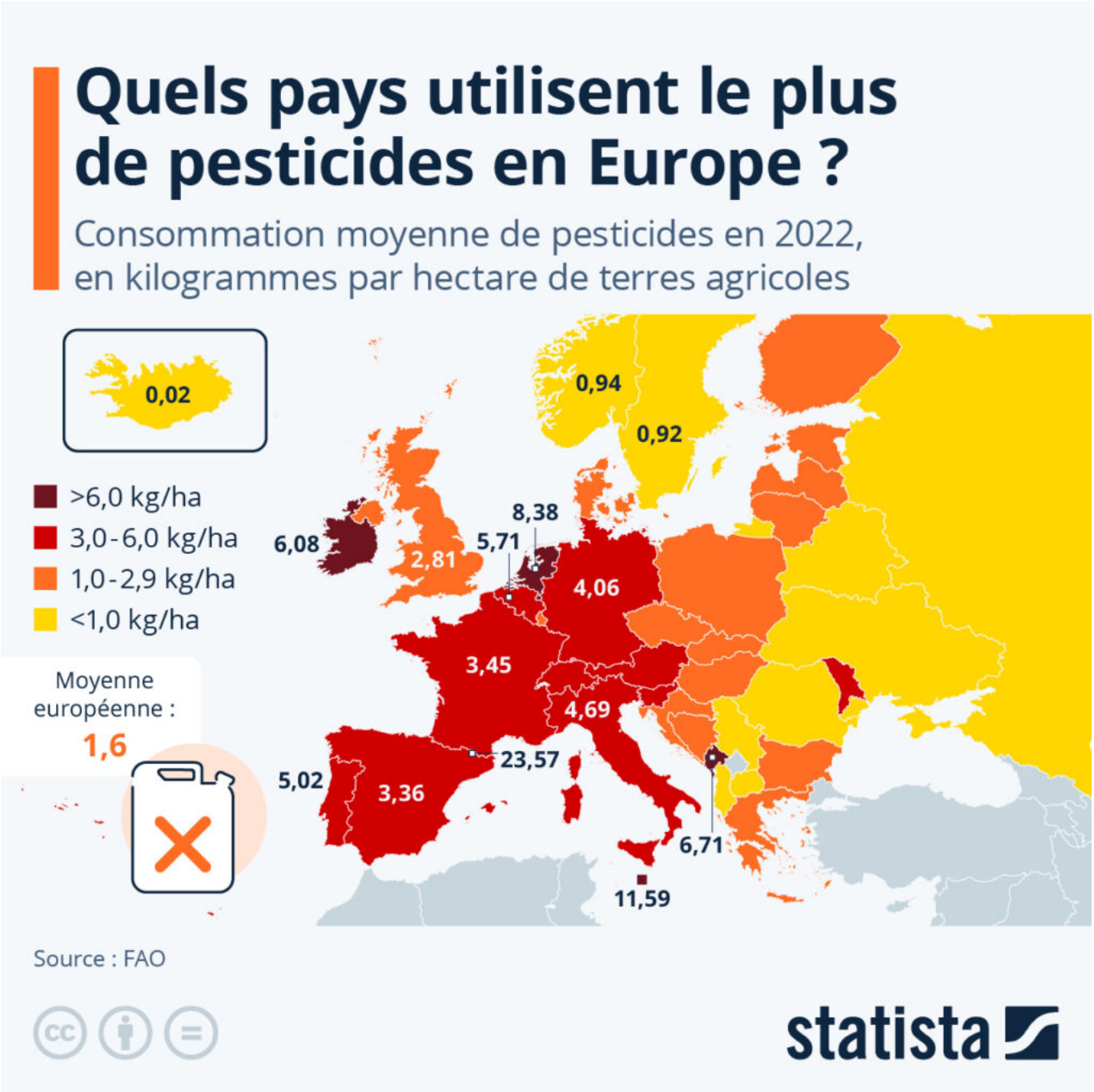
En France, environ 75 % des sites ont obtenu cette distinction en 2024 (sur plus de 3 300 surveillés), un score correct bien qu'il soit inférieur à la moyenne de l'Union européenne (85,4 %). Dans le détail, 8,5 % des sites restants présentaient une eau de « bonne » qualité, 2,1 % étaient classés en niveau « suffisant » et 1,5 % « mauvais », ce qui correspond à 332 sites de baignade dans l'UE. Seulement 4 pays comptaient 3 % ou plus d'eau de baignade de mauvaise qualité : la France (3,4 %, soit 115 sites de baignade), les Pays-Bas (3,9 % ou 29 sites), la Suède (4,0 %, ou 19 sites) et l'Estonie (4,6 % pour un total de trois sites).

De Valentine Fourreau pour Statista

Quels pays utilisent le plus de pesticides en Europe ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Depuis 1990, l'usage des pesticides au niveau mondial a plus que doublé. Si les ventes de produits phytosanitaires ont augmenté presque partout dans le monde, les hausses les plus fortes ont été enregistrées en Amérique du Sud, en Océanie et en Afrique. Sur le continent européen, le volume de pesticides utilisés chaque année n'a que peu diminué, passant d'un peu plus de 5 millions de tonnes en 1990 à 4,7 millions de tonnes en 2022.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Question sensible du dossier agricole en France, le sujet de la réduction de l'usage des pesticides est revenu sur le devant de la scène avec l'adoption, mardi 8 juillet, de la loi Duplomb. Le texte controversé, qui entend répondre à certaines demandes du monde agricole, prévoit par exemple de réintroduire sous condition l'acétamipride, un pesticide néonicotinoïde interdit en France depuis 2020. En février 2024, sous la pression du premier syndicat agricole français, la FNSEA, le gouvernement de l'ancien Premier ministre Gabriel Attal avait également décidé de suspendre le plan Ecophyto, qui visait à réduire de 50 % l'usage des pesticides d'ici 2030 par rapport à la période 2015-2017.

En valeur absolue, la France fait partie des plus gros consommateurs européens de pesticides, avec la Russie, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie. Un chiffre corrélé à la taille de la surface agricole, l'Hexagone possédant la plus vaste de l'Union européenne devant l'Espagne. Si l'on regarde l'utilisation de pesticides ramenée à la surface cultivée, la France se situe malgré tout au-dessus de la moyenne européenne. L'agriculture française a utilisé en moyenne 3,45 kilogrammes de pesticides par hectare de terres en 2022, selon les données les plus récentes de la FAO, soit bien plus que la moyenne des quarante pays européens étudiés cette année-là (1,6 kg par hectare). Comme le montre notre carte, les chiffres varient de plus de 23 kilogrammes par hectare en Andorre, à moins d'un kilogramme par hectare dans plusieurs pays scandinaves, des Balkans, d'Europe de l'Est ou encore en Islande.

La nature et les quantités de pesticides utilisés sont très variables selon les types de culture, c'est pourquoi on observe de grandes différences entre les pays (et également entre les régions d'un même pays). Les territoires qui ont développé une agriculture très spécialisée, avec des cultures intensives gourmandes en pesticides, comme la pomme de terre, les arbres fruitiers et la viticulture, ont notamment tendance à afficher les valeurs les plus élevées.

Sur le même sujet : le nombre de pesticides potentiellement dangereux encore utilisés dans les pays de l'UE (parmi ceux dont la substitution est recommandée par l'UE).

De Valentine Fourreau pour Statista

Le Parc du Luberon livre les secrets de l'alimentation méditerranéenne dans un livret pédagogique

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Le Parc naturel régional du Luberon vient de publier un livret pédagogique intitulé « L'alimentation méditerranéenne, son histoire et ses bienfaits » dans le but de rendre accessibles les liens entre l'alimentation et la santé.

Le Parc naturel régional du Luberon a été lauréat du Programme national de l'alimentation (PNA) 2022-2023 avec son projet 'L'alimentation méditerranéenne au cœur des transitions agroécologiques', plaçant le régime méditerranéen comme fil conducteur de son Projet alimentaire territorial (PAT), revendiquant ses nombreux bienfaits sur la santé humaine et environnementale.

Dans ce cadre, le Parc a réalisé le livret pédagogique « L'alimentation méditerranéenne, son histoire et ses bienfaits : nutrition, santé, environnement, société », en collaboration avec Denis Lairon, directeur de recherche émérite à l'Inserm et expert en nutrition humaine, et avec le soutien du ministère de la Santé et du Département de Vaucluse.

Cet ouvrage de 36 pages a pour objectif de rendre accessibles les liens entre notre alimentation et notre santé. À l'intérieur, on y trouve des chiffres clés du territoire en termes d'agriculture, des conseils pour mieux s'alimenter et bouger davantage, des explications sur les différentes sources de protéines, lipides, fibres et autres, ou encore des données sur les conséquences de notre alimentation sur l'environnement.

Le livret est téléchargeable gratuitement sur le site du Parc du Luberon, ou bien il est possible de faire la demande la version imprimée auprès de la Maison du Parc à l'adresse mail accueil@parcduluberon.fr

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Tour de France : Le Parc naturel régional du Ventoux veille sur le ‘Géant de Provence’

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Avec l'arrivée de milliers de spectateurs sur les pentes du Ventoux à l'occasion de la 16e étape du Tour de France qui se déroule ce mardi 22 juillet entre Montpellier et le Géant de Provence, le Parc naturel régional du Ventoux (PNRL) se mobilise pour assurer la préservation de ce site Natura 2000 aussi classé réserve de biosphère depuis 1990 par l'Unesco.

Pour cela, les agents du parc ont notamment procédé à l'installation d'une centaine de panneaux pour sensibiliser les visiteurs (protection de la biodiversité, prévention des incendies, sécurité en montagne…). Ces supports ont été posés la semaine dernière, avant l'arrivée des premiers spectateurs.

Dans le même temps, le Parc a aussi déployé environ 4 000 mètres de filets de protection (fournis par ASO, l'organisateur du Tour de France) pour la sauvegarde des espaces naturels sensibles en bordure des zones spectateurs au sommet du Ventoux et au Mont Serein. En fonction des secteurs, ceux-ci ont sont posés la veille ou plusieurs jours avant l'épreuve, tout en tenant compte des activités pastorales et touristiques présentes sur le massif.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Exemple de panneaux d'information installés sur les pentes du Ventoux. Crédit : PNRL/DR

30 agents du parc mobilisés le jour de l'étape

Le jour de l'étape le Parc mobilise les écogardes de la Garde Régionale Forestière et des agents du Parc pour la surveillance, la sensibilisation et l'orientation des spectateurs. Ceux-ci seront positionnés sur les secteurs sensibles ou les zones de forte affluence (sommet du Ventoux, Mont Serein, ligne de crêtes…) afin d'être au contact direct des spectateurs. Au total, environ 30 personnes du Parc seront mobilisées sur le massif le jour du passage.

Enfin, dès le lendemain, soit mercredi 23 juillet, le PNRL va procéder au démontage de l'ensemble des éléments afin d'éviter toute dégradation ou dispersion du matériel dans le milieu naturel, notamment en cas de vent fort.

> « Accompagner l'événement dans une démarche respectueuse de l'environnement, en veillant à la préservation des milieux sensibles. »
>
> *L'équipe du PNRL*

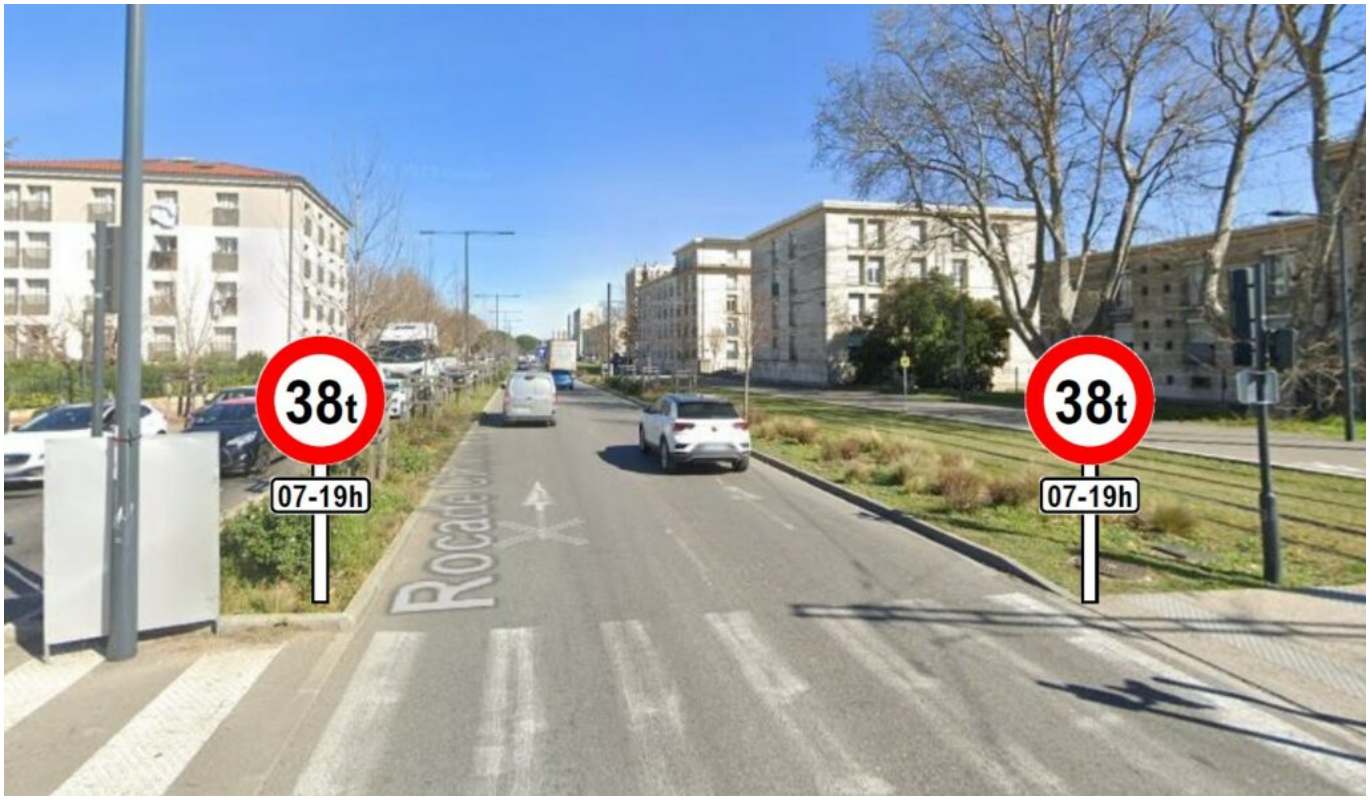
« Le Ventoux incarne à lui seul un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel que le Parc s'attache à préserver et à valoriser chaque jour, explique l'équipe du Parc vauclusien. Dès lors, le rôle du PNR ne se limite pas à la logistique ou à l'accueil du public : il consiste à accompagner l'événement dans une démarche respectueuse de l'environnement, en veillant à la préservation des milieux sensibles, à la sensibilisation des visiteurs et à la mise en avant des savoir-faire locaux. L'étape du Tour devient ainsi l'occasion de concilier sport, attractivité territoriale et développement durable, dans un site mythique où la nature et l'effort se rejoignent. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

[(Vidéo) Découvrez le détail du parcours de l'étape du Mont Ventoux]

Avignon veut interdire les poids-lourds sur la rocade avant la fin de l'année



Après avoir déjà vainement tenté d'interdire la circulation des poids-lourds en 2022, la municipalité d'Avignon revient à la charge. Cette fois-ci cependant, la mesure se veut plus contraignante. S'il y a 3 ans, le projet d'arrêté entendait limiter la circulation des poids-lourds sur la rocade aux heures de pointe, c'est désormais toute la journée que la Ville veut restreindre l'accès des véhicules lourds à cette 'autoroute urbaine' selon la maire de la cité des papes.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Suite à un premier comité technique qui s'est déroulé le 25 juin dernier au cours duquel la direction de la mobilité de la Ville d'Avignon a présenté son nouveau projet, Thierry Suquet, le préfet de Vaucluse, a convoqué une réunion de concertation sur cette intention de limitation de la circulation des poids-lourds sur la rocade Charles de Gaulle. Une mesure déjà réclamée, sans succès, par la municipalité de la cité des papes en 2022. La Ville souhaitait alors interdire la circulation des poids-lourds aux heures de pointes, c'est-à-dire entre 7h et 9h ainsi que 16h et 18h tous les jours.
Cette fois-ci toutefois, la mairie va plus loin et demande une interdiction complète, de 7h à 19h, pour les véhicules de plus de 38 tonnes sur 5 essieux et davantage (voir détail du trafic en toute fin d'article). Cette décision expérimentale, durant une première durée de 1 an, concernerait la partie de la Rocade comprise entre l'avenue de Tarascon et celle de Pierre-Sémard (la route de Marseille).

> « J'essaierai d'œuvrer jusqu'au bout de mon mandat pour que nous puissions mettre en place cet arrêté anti poids-lourd. »
>
> *Cécile Helle, maire d'Avignon*

Pour Cécile Helle, maire d'Avignon, qui a annoncé qu'elle ne briguerait pas un 3e mandat à la tête de la municipalité avignonnaise, il y a donc urgence à mener rapidement à bien ce dossier lui tenant particulièrement à cœur.
« En ce qui me concerne, j'essaierai d'œuvrer jusqu'au bout de mon mandat pour que nous puissions mettre en place cet arrêté anti poids-lourd. Parce qu'il en va d'un enjeu de santé publique pour tous les habitants et particulièrement ceux de la Rocade », insistait-elle lors du conseil municipal du jeudi 26 juin dernier.
Déterminée, la maire d'Avignon n'entend donc pas abandonner les 25 000 riverains, dont 17 000 vivent à moins de 300m, de ce qu'elle considère comme une 'autoroute urbaine', quitte à en faire son dernier cheval de bataille avant de rendre son écharpe de maire. C'est dans cette optique, qu'elle a profité de ce comité de pilotage (Copil) pour tenter de rallier le préfet de Vaucluse à sa cause. Pour cela, elle a pu compter sur le soutien du Grand Avignon alors que Michel Bissière a déclaré que la Région Sud qu'il représentait, « ne s'opposerait pas ».

Le Nord des Bouches-du-Rhône vent debout

A l'inverse, c'est sans surprise que les représentants de Terre de Provence agglomération et ceux du Conseil départemental de Bouches-du-Rhône se sont farouchement opposés à cette perspective. Il faut dire qu'entre eux et la Ville ainsi que le Grand Avignon il y a désormais un contentieux sévère sur le blocage de la 2e tranche de la LEO (Liaison Est-Ouest) censée faciliter le contournement Sud d'Avignon.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Les élus du Nord des Bouches-du-Rhône ne veulent pas un report du trafic sur leur territoire. Crédit : DR/Ville d'Avignon/Préfecture de région Paca

Pour les élus du Nord des Bouches-du-Rhône, hors de question de 'récupérer' une partie du trafic ainsi détourné. En effet, la mesure entraînerait un surplus de trafic sur le secteur Rognonas-Châteaurenard de près de 600 camions. Cela impacterait plus de 4 400 habitants de cette zone. En contrepartie, 34 261 habitants du bassin de vie (essentiellement sur Avignon, mais aussi 4 085 dans le Gard et 1 500 dans les Bouches-du-Rhône sur l'axe Rognonas-Barbentane) bénéficieraient d'une baisse du trafic poids-lourds à moins de 300 mètres de chez eux.

> « La santé publique est pour tout le monde sur tous les territoires. »
>
> *Corinne Chabaud, présidente de Terre de Provence agglomération*

Pas de quoi émouvoir Corinne Chabaud, présidente de Terre de Provence agglomération, qui déclarait tout récemment sur les ondes de nos confrères d'Ici Vaucluse : « Madame la maire d'Avignon, Cécile Helle, défend la santé de ses habitants comme nous on défend les nôtres. La santé publique est pour tout le monde sur tous les territoires. »
Côté collectivités toujours, les départements du Gard et du Vaucluse se sont montrés plutôt opposés à la mesure. Celui de Vaucluse proposant par ailleurs d'associer à cette réflexion le territoire d'Orange, puisqu'il serait directement affecté par la mesure. En effet, une partie du trafic camions serait reporté entre les autoroutes A7 et A9, où l'échangeur Est-Ouest n'existe toujours pas obligeant actuellement les utilisateurs à sortir à Orange-centre pour rentrer à nouveau sur l'autoroute afin d'accéder à l'A9.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

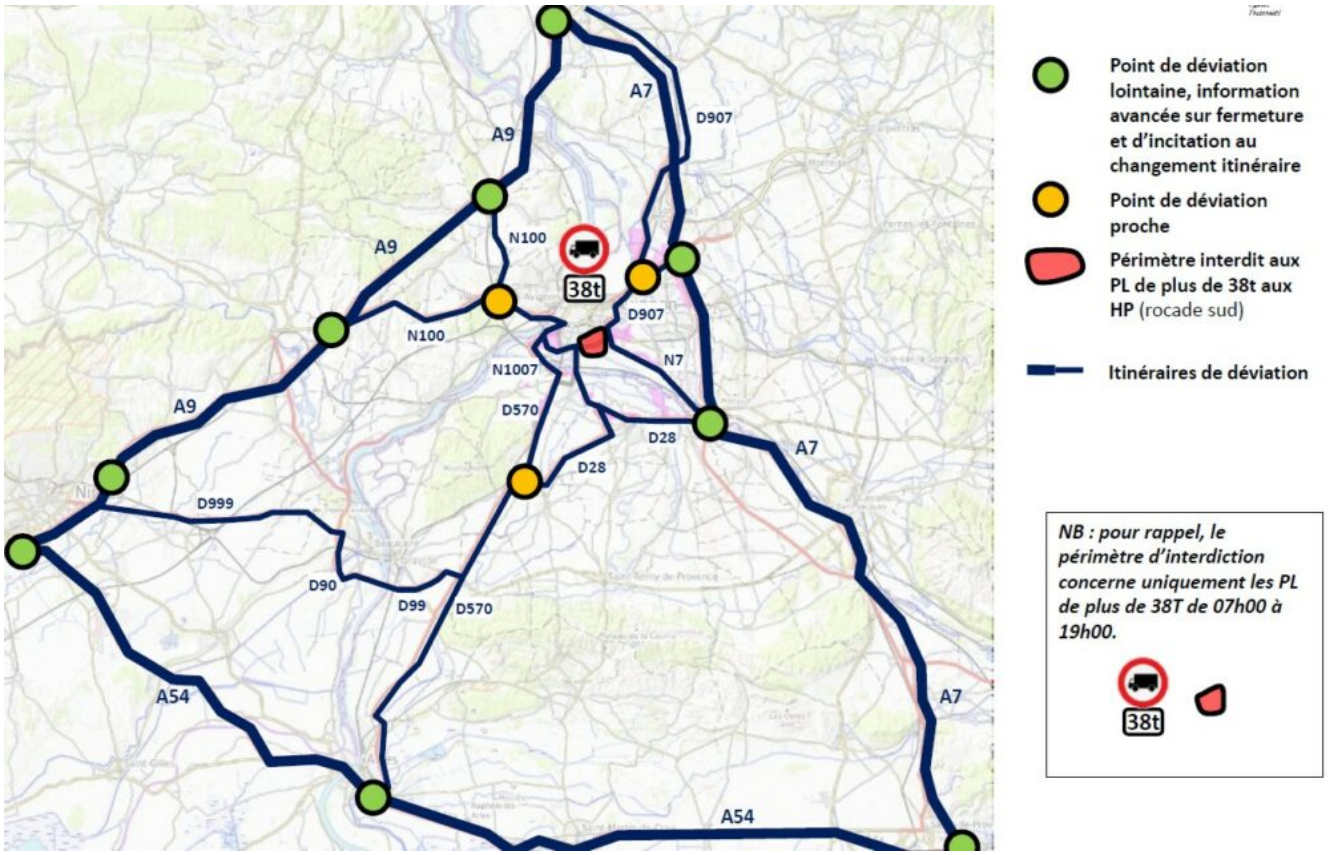
Ecrit par le 19 novembre 2026

Le monde économique compte faire entendre sa voix

Présente pour la première fois à ce Copil, la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse a clairement fait savoir qu'une telle décision ne pouvait se prendre sans avoir pris en compte les différentes voix du monde économique. A ce titre, la Chambre consulaire vauclusienne devrait donc participer au futur comité de pilotage sur le sujet. Impactée par l'application de l'interdiction, la CCI du Pays d'Arles devrait être aussi de la partie à l'avenir.

Comme il y a 3 ans maintenant, les professionnels de la route voient d'un très mauvais œil le retour éventuel de cette mesure d'interdiction.

« Notre organisation est dans le même état d'esprit qu'en 2022, explique Jean-Luc Delabre, délégué régional de TLF-Méditerranée (organisme regroupant les représentants régionaux l'union des entreprises de Transport et logistique de France). Si le projet identifié est identique, nos adhérents effectuant des transports de denrées périssables et des transports combinés rail-route estiment de la même façon qu'une telle interdiction mettrait en péril le transport en général et particulièrement le report modal (combiné rail-route) dans le Sud de la France. Ce serait de nouveau un frein incompréhensible dans le cadre de la transition énergétique. »



Synthèse des différents périmètres liés au projet d'arrêté anti-poids-lourds. Crédit : DR/Ville d'Avignon/Préfecture de région Paca

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

> « La solution serait peut-être de déplacer Courtine de l'autre côté de la Durance. »
>
> *Jean-Yves Astouin, président de la FNTR Région Sud*

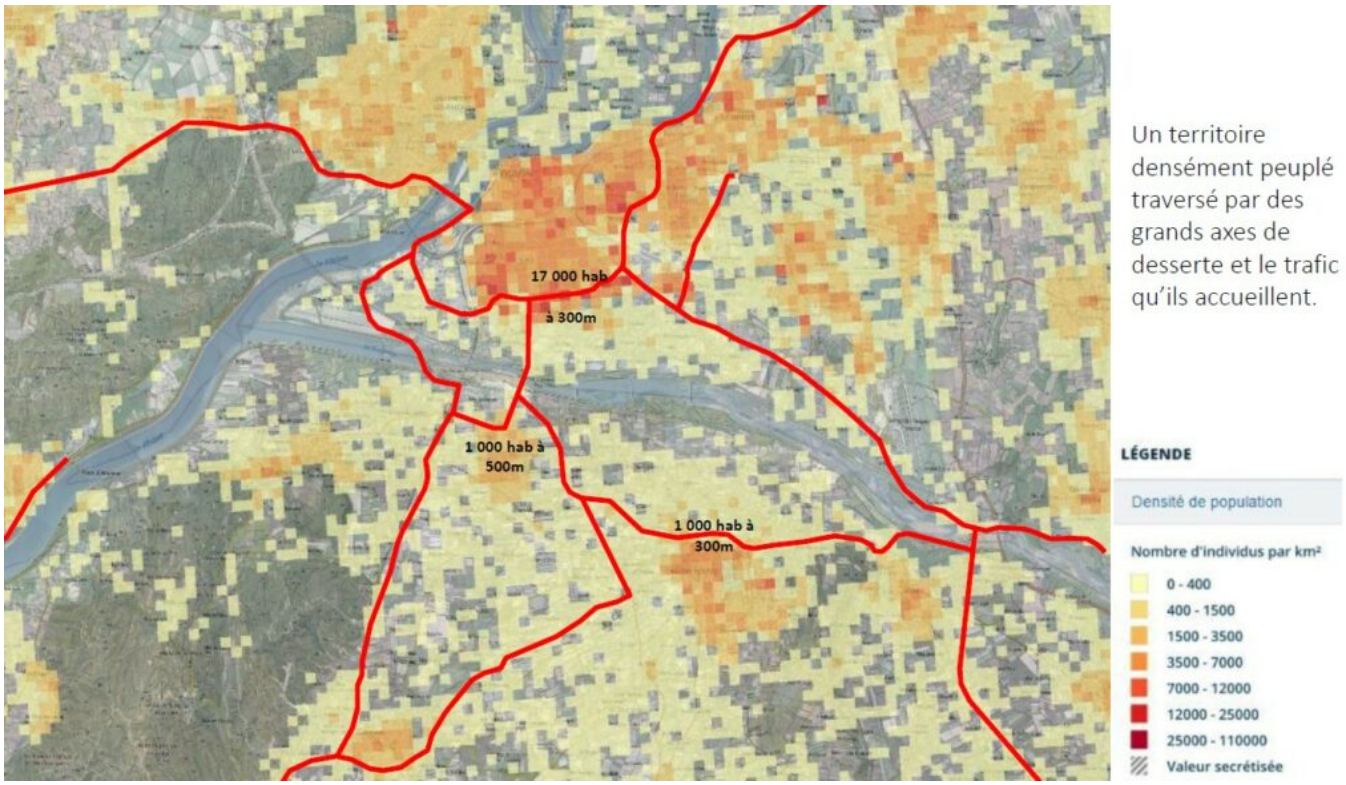
Même constat pour Jean-Yves Astouin, président pour la Région Sud de la Fédération nationale des transports routiers (FNTR) : « Ils n'ont toujours pas compris qu'il y avait aucun intérêt à prendre cette décision. »
« La très grande majorité des camions concernés rejoignent la plateforme rail-route de Courtine. Ce sont des caisses avec leur cargaisons que l'on charge ensuite sur des trains afin de rallier Paris ou Lille par le rail. Cela évite d'avoir tous ces camions sur la route le long de la Vallée du Rhône. Avec cette interdiction, on attaque la seule ligne nationale rentable de la SNCF qui accueille 600 à 700 camions en période basse et jusqu'à 1 200 à 1 300 en pleine saison. Si on les empêche d'y accéder, plus personne ne passera par le rail. Le bilan environnemental sera alors désastreux. Finalement, la solution serait peut-être de déplacer Courtine de l'autre côté de la Durance », ironise celui qui est aussi patron de Provence Astouin à Eyragues.

Les perspectives d'interdiction ne le font pas cependant pas sourire quand il voit les conséquences de cette mesure sur l'exemple d'un camion ralliant Courtine au pôle logistique d'Entraigues-sur-la-Sorgue. Aujourd'hui, il faut compter 20 à 45 minutes pour un trajet de 17,7km pour un coût total estimé à 10,48€. Avec son arrêté, la Ville d'Avignon propose deux trajets de reports : l'un par Orange (56,1km pour une durée comprise entre 35 et 55min et un coût de 39,54€), l'autre par Châteaurenard (32,6km, 30 à 55min, 21,81€).

Laurent Garcia

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Le trafic sur la rocade en chiffres

Actuellement, le trafic sur la Rocade est estimé entre 28 000 et 36 000 véhicules/jour. Parmi eux, entre 9,2% à 11,4% de camions. Dans le détail, cela représente 3 308 poids-lourds dont 2 338 circulent entre 7h et 19h. Sur cette période, on totalise 1 076 poids-lourds de plus de 38 tonnes concernés par le projet d'interdiction.

Dans le même temps, 17 000 personnes vivent à moins de 300 mètres du tronçon concerné par le projet d'arrêté d'interdiction de la Ville d'Avignon (voir carte ci-dessus). Crédit : DR/Ville d'Avignon/Préfecture de région Paca